

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mardi 9 avril 2024 à 19 h  
4555, rue de Verdun**

---

**PRÉSENCES :**

Madame la mairesse Marie-Andrée Mauger, Mairesse d'arrondissement  
Madame la conseillère Véronique Tremblay, Conseillère de la ville  
Monsieur le conseiller Sterling Downey, Conseiller de la ville  
Monsieur le conseiller Enrique Machado, Conseiller d'arrondissement  
Madame la conseillère Céline-Audrey Beauregard, Conseillère d'arrondissement  
Monsieur le conseiller Benoît Gratton, Conseiller d'arrondissement  
Madame la conseillère Kaila A. Munro, Conseillère d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Annick Duchesne, directrice de l'arrondissement par intérim  
M. Daniel Potvin, directeur du département de la division du territoire et des études techniques  
M. Martin Roberge, directeur des travaux publics  
Mme Simona Stoica Stefan, cheffe de division des ressources financières  
Madame Marlène M Gagnon, directrice de la culture, sports, loisirs et développement social

---

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 h 01.

À moins d'indication contraire dans le présent procès-verbal, la mairesse exerce toujours son droit de vote prévu à l'article 328 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19)

---

**10 - Communication de la présidente au public**

La mairesse communique différentes informations au public au cours de la période s'étendant de 19 h 01 à 19 h 12.

10.01

---

**10 - Présentation thématique sur l'offre d'activités au centre communautaire La Station**

À l'aide d'un document de format Présentation qui est projeté sur écran, Kunthy Chhim, directeur général et Cristina Gollo, coordonnatrice des loisirs de l'organisme *Action Prévention Verdun* font une présentation sur l'offre d'activités au centre communautaire *La Station* de l'arrondissement de Verdun au cours de la période s'étendant de 19 h 13 à 19 h 22.

10.02

---

**CA24 21 0064**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par la conseillère Céline-Audrey Beauregard

appuyé par la conseillère Kaila A. Munro

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour sous réserve d'y ajouter le point suivant :

40.10 Avis de motion - Règlement modifiant l'article 36.4 du *Règlement de zonage* (1700) et le *Règlement relatif aux usages conditionnels de l'arrondissement de Verdun* (RCA14 210005) visant à limiter la transformation des bâtiments comprenant des logements, plus spécifiquement visant à interdire, sauf exceptions, la réduction du nombre de logements d'un bâtiment existant dans tous les secteurs et pour toutes les catégories de bâtiments de l'arrondissement.

10.03

---

#### **CA24 21 0065**

#### **Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 12 mars 2024 à 19 h**

Il est proposé par le conseiller Sterling Downey

appuyé par le conseiller Enrique Machado

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 12 mars 2024, copie en ayant été préalablement distribuée à chacun des membres du conseil d'arrondissement.

10.04

---

#### **10 - Communications des conseillers au public**

Les conseillers communiquent à leur tour diverses informations au public au cours de la période s'étendant de 19 h 24 à 19 h 40.

10.05

---

#### **10 - Première période de questions du public**

La première période de questions se tient de 19 h 40 à 20 h 57 en ce qui a trait aux questions du public et de 20 h 57 à 21 h 17 en ce qui a trait aux questions écrites dont le secrétaire d'arrondissement donne lecture. Un total de dix-huit personnes posent une question en direct au conseil et neuf questions écrites sont lues.

---

#### **CA24 21 0066**

#### **Déclaration pour souligner la *Semaine de l'action bénévole***

Attendu que la *Semaine de l'action bénévole* est un moyen privilégié de promouvoir l'action bénévole auprès de la population et de saluer l'œuvre de milliers de personnes engagées auprès de leur collectivité;

Attendu que l'arrondissement de Verdun reconnaît l'apport essentiel de tous les bénévoles qui œuvrent activement sur le territoire par leur implication et l'amélioration de la qualité de vie de la collectivité;

Attendu que l'arrondissement compte 120 organismes reconnus sur son territoire et que ces derniers comptent sur des centaines de personnes qui s'activent bénévolement pour bonifier la qualité de vie de la collectivité verdunoise;

Attendu que l'arrondissement de Verdun rend hommage annuellement à la contribution et au dévouement des bénévoles de Verdun dans le cadre des prix *V-Hommage*;

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par le conseiller Benoit Gratton

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que l'arrondissement de Verdun souligne la 50<sup>e</sup> édition de la *Semaine de l'action bénévole* qui se déroule cette année du 14 au 20 avril sous le thème *Bénévolat, c'est brillant*.

15.01

---

#### **CA24 21 0067**

##### **Résolution pour souligner le *Défi nature urbaine***

Considérant que le *Défi nature urbaine* est une compétition internationale conviviale qui encourage la population à consigner les végétaux et la faune qu'elle observe sur leur territoire;

Considérant la nécessité de protéger et de préserver la biodiversité urbaine dans un contexte de crise climatique et de déclin de la diversité biologique;

Considérant que l'arrondissement de Verdun est engagé dans la protection de la biodiversité depuis de nombreuses années, notamment par la mise en œuvre dès 2014 d'un *Plan arboricole*, par l'implantation depuis 2016 de zones naturalisées et par l'aménagement de jardins de pollinisateurs;

Considérant que l'arrondissement de Verdun repense continuellement la manière dont il aménage ses parcs et ses espaces publics en diversifiant ses plantations par des végétaux qui résistent aux conditions urbaines;

Considérant que l'arrondissement adoptera en 2024 son tout premier *Plan directeur de la Trame verte et bleue*, qui vise à connecter et à protéger les espaces verts et les espaces bleus;

Considérant que Verdun compte sur son territoire le boisé du *Domaine St-Paul*, protégé par une servitude à perpétuité, et 14 kilomètres de berges publiques, abritant une grande variété de faune et de flore;

Considérant que l'arrondissement de Verdun peut s'appuyer sur l'expertise de *Nature-Action Québec* et de la *Maison de l'environnement* dans l'atteinte de ses objectifs environnementaux;

Considérant que Verdun peut compter sur de nombreux ambassadeurs de la biodiversité citoyens qui travaillent activement à préserver et à protéger l'environnement;

Considérant que grâce à la connaissance des espèces qui se trouvent dans chaque ville, les écologistes et la population sont plus à même de pouvoir les étudier et les protéger;

Il est proposé par la conseillère Céline-Audrey Beauregard

appuyé par la conseillère Kaila A. Munro

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'encourager la population verdunoise à participer au *Défi nature urbaine* qui aura lieu du 26 au 5 mai 2024.

15.02

---

#### **CA24 21 0068**

**Accorder un contrat à l'entreprise *Cojalac inc.* ayant pour objet l'exécution des travaux de reconstruction de trottoirs, de pavages et travaux divers dans différentes rues dans l'arrondissement de Verdun - Secteur terre ferme/ Dépense totale de 499 855,76 \$ (contrat :442 167,77 \$; contingences : 44 216,78 \$ et incidences : 13 471,21 \$) toutes taxes comprises - Appel d'offres public S24-005 - Trois (3) soumissionnaires. (1249128005)**

Il est proposé par le conseiller Enrique Machado

appuyé par le conseiller Benoit Gratton

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser une dépense totale de 499 855,76 \$ (contingences, incidences et taxes comprises);
2. d'accorder à la firme *Cojalac inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, un contrat ayant pour objet l'exécution des travaux de reconstruction de trottoirs, de pavages et travaux divers dans différentes rues dans l'arrondissement de Verdun, au prix de sa soumission soit pour une somme maximale de 442 167,77 \$ conformément aux documents de l'appel d'offres public portant le numéro S24-005;
3. d'autoriser une dépense de 44 216,78 \$, toutes taxes comprises, à titre de budget de contingences;
4. d'autoriser une dépense de 13 471,21 \$, toutes taxes comprises, à titre de budget d'incidences;
5. de procéder à une évaluation du rendement de l'entreprise *Cojalac inc.* à la fin des travaux;
6. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.01 1249128005

---

#### CA24 21 0069

**Accorder un contrat à l'entreprise *Cojalac inc.* ayant pour objet l'exécution des travaux de reconstruction de trottoirs, de pavages et travaux divers dans différentes rues dans l'arrondissement de Verdun - Secteur île-des-Soeurs / Dépense totale de 349 204,82 \$ (contrat : 307 197,77 \$; contingences : 30 719,78 \$ et incidences : 11 287,28 \$) toutes taxes comprises - Appel d'offres public S24-006 - Trois (3) soumissionnaires. (1249128006)**

Il est proposé par le conseiller Enrique Machado

appuyé par le conseiller Benoit Gratton

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser une dépense totale de 349 204,82 \$ (contingences, incidences et taxes comprises);
2. d'accorder à la firme *Cojalac inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, un contrat ayant pour objet l'exécution des travaux de reconstruction de trottoirs, de pavages et travaux divers dans différentes rues, dans l'arrondissement de Verdun, au prix de sa soumission soit pour une somme maximale de 307 197,77 \$ conformément aux documents de l'appel d'offres public portant le numéro S24-006;
3. d'autoriser une dépense de 30 719,78 \$, toutes taxes comprises, à titre de budget de contingences;
4. d'autoriser une dépense de 11 287,28 \$, toutes taxes comprises, à titre de budget d'incidences;
5. de procéder à une évaluation du rendement de l'entreprise *Cojalac inc.* à la fin des travaux;
6. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.02 1249128006

---

**CA24 21 0070**

**Accorder un contrat à *Marquage Signalisation Rive-Sud B.A.inc.* ayant pour objet l'exécution des travaux de marquage sur chaussée et aux intersections dans l'arrondissement de Verdun d'une durée d'un (1) an avec option de prolongation de deux (2) ans / Autoriser une dépense totale de 467 910,32 \$, taxes incluses (contrat: 425 373,02 \$, taxes incluses, contingences : 42 537,30 \$, taxes incluses) - l'appel d'offres public 23-20276 (3 soumissionnaires conformes) / Autoriser l'utilisation du surplus de gestion libre de 202 264,49 \$ afin de couvrir les dépenses pour l'année 2024. (1249128004)**

Il est proposé par le conseiller Enrique Machado

appuyé par le conseiller Benoit Gratton

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser une dépense totale de 467 910,32 \$ (contingences et taxes comprises);
2. d'accorder à la firme *Marquage Signalisation Rive-Sud B.A.inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, un contrat ayant pour objet l'exécution des travaux de marquage sur chaussée et aux intersections dans l'arrondissement de Verdun, au prix de sa soumission soit pour une somme maximale de 425 373,02 \$, taxes incluses conformément aux documents de l'appel d'offres public portant le numéro 23-20276;
3. d'autoriser une dépense de 42 537,02 \$, toutes taxes comprises, à titre de budget de contingences;
4. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.03 1249128004

---

**CA24 21 0071**

**Accorder un contrat à *Urbex Construction inc.* ayant pour objet l'exécution des travaux d'aménagement paysager des saillies (avancées) et carrés de trottoir au printemps et à l'automne 2024 / Dépense totale de 198 415,98 \$ (contrat: 166 687,59 \$, taxes incluses, contingences: 25 003,14 \$, taxes incluses et incidences: 6 725,26 \$, taxes incluses). / Appel d'offres public S24-003 Cinq (5) soumissionnaires. (1249336002)**

Il est proposé par le conseiller Enrique Machado

appuyé par le conseiller Benoit Gratton

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser une dépense totale de 198 415,98 \$ (contingences, incidences et taxes incluses);
2. d'accorder à *Urbex Construction inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, un contrat ayant pour objet l'exécution des travaux d'aménagement paysager de saillies (avancées) et carrés de trottoir, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 166 687,59 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public n° S24-003;
3. d'autoriser une dépense de 25 003,14 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
4. d'autoriser une dépense de 6 725,26 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
5. de procéder à une évaluation du rendement de *Urbex Construction inc.*;
6. d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.04 1249336002

---

**CA24 21 0072**

**Accorder un soutien financier de 1 200 \$ au Centre des femmes de Verdun afin de l'assister dans la réalisation de sa mission et approuver un projet de convention à cette fin. (1248286003)**

Il est proposé par le conseiller Enrique Machado

appuyé par le conseiller Benoit Gratton

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'accorder un soutien financier de 1 200 \$ au *Centre des femmes de Verdun* afin de l'assister dans la réalisation de sa mission;
2. d'approuver le projet de convention à intervenir entre le *Centre des femmes de Verdun* et la Ville de Montréal, arrondissement de Verdun;
3. d'autoriser Madame Stephanie Zhao Liu, secrétaire d'arrondissement, à signer, pour et au nom de la Ville, ladite convention;
4. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

20.05 1248286003

---

**CA24 21 0073**

**Accorder une contribution financière à *Nature-Action Québec* au montant de 8 250,00 \$, sans taxes applicables, pour la gestion du programme de subvention de couches lavables et du programme de subvention de produits hygiéniques durables pour l'année 2024 et approuver un projet de convention à cet fin. (1246934001)**

Il est proposé par le conseiller Enrique Machado

appuyé par la conseillère Kaila A. Munro

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'accorder une contribution financière à *Nature-Action Québec* au montant de 8 250,00 \$, sans taxes applicables, pour la gestion du programme de subvention de couches lavables et du programme de subvention de produits hygiéniques durables pour l'année 2024;
2. d'approuver le projet d'entente à cette fin;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.06 1246934001

---

**CA24 21 0074**

**Renouveler avec l'organisme à but non lucratif *Action Prévention Verdun* une convention de services ayant pour objet l'animation et la gestion de l'installation de La Station - Maison intergénérationnelle pour un montant de 76 828,50 \$, toutes taxes comprises, et ce, pour une durée de 9 mois, soit du 1er avril au 31 décembre 2024. (1245163002)**

Il est proposé par le conseiller Enrique Machado

appuyé par la conseillère Kaila A. Munro

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. de renouveler avec l'organisme à but non lucratif *Action Prévention Verdun* une convention de services ayant pour objet l'animation et la gestion de l'installation de *La Station - Maison intergénérationnelle* pour un montant de 76 828,50 \$, toutes taxes comprises, et ce, pour une durée de 9 mois, soit du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2024;
2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.07 1245163002

---

#### **CA24 21 0075**

**Accorder une contribution financière de 300 \$, non taxable, à titre de bourse dans le cadre du concours de conception de logo du 150<sup>e</sup> anniversaire de Verdun. (1248287001)**

Il est proposé par le conseiller Enrique Machado

appuyé par la conseillère Kaila A. Munro

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'accorder une contribution financière de 300 \$, non taxable, à titre de bourse dans le cadre du concours de conception de logo du 150<sup>e</sup> anniversaire de Verdun;
2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.08 1248287001

---

#### **CA24 21 0076**

**Dépôt de la liste des bons de commande approuvés, de la liste des factures non associées à un bon de commande, ainsi que la liste des transactions de la carte d'achat pour la période de février 2024. (1247148007)**

Il est proposé par le conseiller Benoit Gratton

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'accepter le dépôt de la liste des bons de commande approuvés, de la liste des factures non associées à un bon de commande ainsi que la liste des transactions de la carte d'achat pour la période de février 2024.

30.01 1247148007

---

#### **CA24 21 0077**

**Dépôt, pour information, des virements de crédits du budget de fonctionnement et du programme décennal d'immobilisations (PDI) pour la période de février 2024. (1247148008)**

Il est proposé par le conseiller Benoit Gratton

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'autoriser le dépôt, pour information, des virements de crédits du budget de fonctionnement et du programme décennal d'immobilisations (PDI) pour la période de février 2024.

30.02 1247148008

---

**CA24 21 0078**

**Dépôt des rapports budgétaires pour la période de février 2024. (1247148009)**

Il est proposé par le conseiller Benoit Gratton

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'accepter le dépôt des rapports budgétaires pour la période de février 2024 par la Direction des services administratifs, et ce, à titre informatif.

30.03 1247148009

---

**CA24 21 0079**

**Accorder le solde de la contribution financière 2023 aux organismes reconnus identifiés au présent dossier, dans le cadre du Programme d'assistance financière 2023, pour un total de 338/689,40/\$. (1249017001)**

Il est proposé par le conseiller Benoit Gratton

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'accorder le solde de la contribution financière 2023 aux organismes à but non lucratif (OBNL) reconnus par l'arrondissement de Verdun, identifiés au présent sommaire décisionnel, et ce, dans le cadre du *Programme d'assistance financière 2023* de l'arrondissement de Verdun, pour un total de 299 201 \$;
2. d'accorder le solde de la contribution financière 2023 aux organismes à but non lucratif (OBNL) reconnus par l'arrondissement de Verdun, identifiés au présent sommaire décisionnel, et ce, dans le cadre du *Programme d'assistance financière 2023* de l'arrondissement de Verdun, volet « glace », pour un montant total de 39 488,40 \$;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

30.04 1249017001

---

**CA24 21 0080**

**Accorder une subvention au montant de 306 500\$ à la *Société de développement commercial Wellington (SDCW)* pour la piétonnisation de la rue Wellington du 3 juin au 15 septembre 2024 et ce, en vertu de l'ordonnance OCA24 210010. (1246811004)**

Il est proposé par le conseiller Benoit Gratton

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'accorder à la *Société de développement commercial Wellington (SDCW)* une subvention d'un montant de 306 500 \$ pour la piétonnisation de la rue Wellington du 3 juin au 15 septembre 2024, et ce, en vertu de l'ordonnance numéro OCA24 210010;



2. d'approuver un projet de convention entre l'arrondissement de Verdun et la *Société de développement commercial Wellington (SDCW)* à cette fin.

30.05 1246811004

---

**CA24 21 0081**

**Adoption, sans changement, du *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (RCA24 210004)*. (1247601001)**

Il est proposé par le conseiller Enrique Machado

appuyé par le conseiller Benoit Gratton

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Vu l'avis de motion donné du *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement* par le conseiller Benoit Gratton lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 12 mars 2024;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement* »; par le même conseiller lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 12 mars 2024;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribuées aux membres du conseil d'arrondissement plus de 72 heures avant la présente séance;

Attendu que l'objet de ce règlement est détaillé au règlement et au dossier décisionnel;

d'adopter sans changement le *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (RCA24 210004)*.

40.01 1247601001

---

**CA24 21 0082**

**Adoption, sans changement, du *Règlement modifiant le Règlement de zonage afin d'apporter des précisions et corrections à certaines dispositions et afin d'autoriser l'utilisation des conteneurs maritimes dans les parcs (1700-134)*. (1245999003)**

Il est proposé par le conseiller Enrique Machado

appuyé par le conseiller Benoit Gratton

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Vu l'avis de motion donné du « *Règlement modifiant le Règlement de zonage afin d'apporter des précisions et corrections à certaines dispositions et afin d'autoriser l'utilisation des conteneurs maritimes dans les parcs.* » par le conseiller Benoît Gratton à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 12 mars dernier;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « *Règlement modifiant le Règlement de zonage afin d'apporter des précisions et corrections à certaines dispositions et afin d'autoriser l'utilisation des conteneurs maritimes dans les parcs.* » par le conseiller Benoît Gratton lors de la même séance;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribuées aux membres du conseil d'arrondissement plus de 72 heures avant la présente séance;

Attendu que l'objet de ce règlement est détaillé au dossier décisionnel;

d'adopter, sans changement, le *Règlement modifiant le Règlement de zonage afin d'apporter des précisions et corrections à certaines dispositions et afin d'autoriser l'utilisation des conteneurs maritimes dans les parcs(1700-134)*.

40.02 1245999003

---

**CA24 21 0083**

**Adoption, sans changement, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA08 210003) (PPCMOI), d'une résolution afin de permettre un coefficient d'occupation du sol maximal de 0,7 au lieu de 0,6 pour l'agrandissement de l'aire de plancher habitable à même le comble existant du bâtiment situé au 24, rue des Mésanges. (lot 1 860 486). (1247325001)**

Il est proposé par le conseiller Enrique Machado

appuyé par le conseiller Benoit Gratton

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA08 210003) (PPCMOI), une résolution afin d'autoriser un coefficient d'occupation du sol (C.O.S.) de 0,7 dans le cadre d'une demande pour l'agrandissement de l'aire de plancher habitable à même le comble existant du bâtiment situé au 24, rue des Mésanges.

**SECTION I  
TERRITOIRE D'APPLICATION**

1. La présente résolution s'applique au terrain formé du lot 1 860 486 illustré au certificat de localisation (Annexe D) joint au présent sommaire.

**SECTION II  
AUTORISATIONS**

2. Malgré la réglementation d'urbanisme applicable au territoire décrit à l'article 1, l'agrandissement du bâtiment en aire de plancher habitable à même le comble existant du bâtiment est autorisé conformément aux conditions prévues à la présente résolution.

À cette fin, il est permis de déroger au coefficient d'occupation du sol maximal de la grille des usages et des normes H03-62, de l'annexe C du Règlement de zonage (1700).

Toute autre disposition réglementaire non incompatible avec celles prévues à la présente résolution s'applique.

**SECTION III  
CONDITIONS APPLICABLES À L'ENSEMBLE DU PROJET**

3. Le coefficient d'occupation du sol (C.O.S.) du bâtiment ne peut excéder 0,7;

4. L'implantation de la lucarne doit être substantiellement représentative du caractère général de l'agrandissement présenté aux plans déposés à l'Annexe B;

**SECTION IV  
GARANTIES FINANCIÈRES**

5. Aucune garantie financière n'est exigée dans le cadre de ce projet.

**SECTION V  
DISPOSITIONS FINALES**

6. Les plans et illustrations du cahier de PPCMOI de l'annexe A sont présentés à titre indicatif.

7. Les travaux visés par la présente résolution devront débuter dans les 36 mois suivant l'entrée en vigueur de la présente résolution.

8. En cas de non-respect de cette exigence, les autorisations prévues à la présente résolution seront nulles et sans effet.

Localisation du terrain

---

ANNEXE B

Cahier de présentation - CCU du 16 janvier 2024

---

ANNEXE C

Grille des usages et des normes H03-62 (Annexe C) - Règlement de zonage 1700

---

ANNEXE D

Certificat de localisation

40.03 1247325001

---

**CA24 21 0084**

**Demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin de permettre l'ajout d'une construction hors toit sur le bâtiment situé au 204-206, 2e Avenue - Lot 1 184 460. (1249855005)**

Il est proposé par le conseiller Enrique Machado

appuyé par le conseiller Benoit Gratton

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'approuver, conformément à la sous-section 1 de la section 1 du chapitre 9 du *Règlement de zonage*(1700) tel que modifié et à l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme, les dessins préparés par Marc Jobin, architecte; déposés, puis estampillés et datés du 20 mars 2024 par la Direction du développement du territoire et des études techniques (DDTET), afin de permettre l'ajout d'une construction hors toit sur le bâtiment situé au 204-206, 2e Avenue - Lot 1 184 460.

40.04 1249855005

---

**CA24 21 0085**

**Demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin de permettre une modification de composantes architecturales en façade du bâtiment situé au 4500, rue Wellington - Lot 1 184 030. (1249855007)**

Il est proposé par le conseiller Enrique Machado

appuyé par le conseiller Benoit Gratton

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'approuver, conformément à la sous-section 1 des sections 1 et 4 du chapitre 9 du *Règlement de zonage* (1700) tel que modifié et à l'avis favorable avec condition du comité consultatif d'urbanisme (CCU), les dessins préparés par Robert Poirier, architecte (*Sauvé Poirier architectes Inc.*) et le rapport d'expertise préparé par *Groupe GESFOR Poirier, Pinchin*; déposés, puis estampillés et datés du 21 mars 2024 par la Direction du développement du territoire et des études techniques (DDTET), afin de permettre la modification de composantes architecturales en façade du bâtiment situé au 4500, rue Wellington - Lot 1 184 030.

40.05 1249855007

---

**CA24 21 0086**

**Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement modifiant le Règlement concernant l'occupation du domaine public afin de prolonger la fin de la période d'occupation annuelle autorisée**

Il est proposé par la conseillère Kaila A. Munro

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Avis de motion est donné par la conseillère Kaila A. Munro de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du règlement intitulé « *Règlement modifiant le Règlement concernant l'occupation du domaine public* », lequel est déposé avec le dossier décisionnel;

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance;

de prendre acte du dépôt du projet de règlement intitulé « *Règlement modifiant le Règlement concernant l'occupation du domaine public* ».

40.06 1242959004

---

**CA24 21 0087**

**Édicter les ordonnances relatives à divers événements publics. (1244274003)**

Il est proposé par la conseillère Kaila A. Munro

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'édicter les ordonnances relatives à la tenue des événements publics suivants :

Événements	Organismes	Lieux	Dates
Vente de garage à La Station – Maison intergénérationnelle	Action prévention Verdun (APV)	Terrain de La Station – Maison intergénérationnelle 201, rue Berlioz	Samedi 18 mai 2024 de 8h à 17h
BBQ de la CDSV	Concertation en développement social de Verdun (CDSV)	Placette verdunoise et square Parc du Souvenir 4525, rue de Verdun	Samedi 11 juin 2024 de 11h à 13h30
Bienvenue à Verdun, édition printemps 2024	Concertation en développement social de Verdun (CDSV)	Auditorium de Verdun 4110, boulevard LaSalle	Samedi 11 mai 2024 de 13h à 18h
Course pour le cancer de l'ovaire	Centre universitaire de santé McGill (CUSM)	Parc de l'esplanade de la Pointe-Nord 205, rue de la Rotonde	Dimanche 9 juin 2024 de 9h à 16h
Fête d'été / « Bloc party »	La brasserie Les Enfants terribles	Parc de l'esplanade de la Pointe-Nord 205, rue de la Rotonde	Rassemblement : Samedi 24 août 2024 de 11h à 19h
			Montage : Samedi 23 août de 10 à 19h
			Démontage: dimanche 25 août 2024 de 8h à 15h
Corvée des berges du printemps	La Maison de l'environnement de Verdun (MEV)	Berges du Fleuve entre les rues Woodland et Lafleur dans les quartiers Desmarchais et De-L'Église  Berges du Fleuve environ entre le 999 boulevard de la Forêt et le 430, chemin du Club Marin dans le quartier de L'Île-des-Soeurs	Samedi 20 avril 2024 de 9h à 13h
Distribution de compost, édition printemps 2024	La Maison de l'environnement de Verdun (MEV)	Devant les serres municipales, situées au 7000, boulevard LaSalle	Samedi 11 mai 2024 de 9h à 17h

Tournoi "Point Wish"	La fondation Rêves d'enfants	Sur le terrain du centre communautaire La Station - Maison intergénérationnelle, située au 201, rue Berlioz Parc Arthur-Therrien 3750, boulevard Gaétan-Laberge	De 10h le vendredi 2 août à 23h30 le dimanche 4 août 2024
Activité Angle mort	Service de police de la Ville de Montréal – poste de quartier n°16 (SPVM-PQ16)	Stationnement privé 42, place du Commerce	Mardi 21 mai 2024 de 10h à 15h

et ce en vertu des règlements suivants :

- *Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun (RCA10 210012, article 48);*
- *Règlement concernant l'occupation du domaine public (1516);*
- *Règlement sur la circulation et le stationnement (RCA06 210012);*
- *Règlement sur les tarifs (exercice financier 2024) (RCA23 210018);*
- *Règlement sur les commerces ou ventes temporaires (1735).*

40.07 1244274003

---

#### CA24 21 0088

**Édicter une ordonnance, afin d'autoriser l'occupation du domaine public dans le cadre de la piétonnisation 2024 de la rue Wellington pour l'aménagement des comptoirs de vente, l'installation de chapiteaux et parasols ainsi que pour la cuisson d'aliments et la dégustation de boissons lors des journées de vente trottoir. (1242959001)**

Il est proposé par la conseillère Kaila A. Munro

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'édicter une ordonnance, afin d'autoriser l'occupation du domaine public dans le cadre de la piétonnisation 2024 de la rue Wellington pour l'aménagement des comptoirs de vente, l'installation des chapiteaux et parasols ainsi que la cuisson d'aliments et la dégustation de boissons lors des journées de vente trottoir.

40.08 1242959001

---

#### CA24 21 0089

**Édicter une ordonnance en vertu du *Règlement sur les subventions aux Sociétés de développement commercial (Exercice financier 2024) (RCA 24 210001)* afin d'augmenter le montant total visé par ce règlement pour l'année 2024. (1246811003)**

Il est proposé par la conseillère Kaila A. Munro

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 7 du *Règlement sur les subventions aux sociétés de développement commercial (exercice financier 2024) (RCA24 210001)*, une ordonnance afin d'augmenter le montant total visé par ce règlement pour l'année 2024.

40.09 1246811003

---

**CA24 21 0090**

**Avis de motion - Règlement modifiant l'article 36.4 du Règlement de zonage (1700) et le Règlement relatif aux usages conditionnels de l'arrondissement de Verdun (RCA14 210005) afin de limiter la transformation des bâtiments comprenant des logements et plus spécifiquement à interdire, sauf exceptions, la réduction du nombre de logements d'un bâtiment existant dans tous les secteurs et pour toutes les catégories de bâtiments de l'arrondissement**

Il est proposé par la conseillère Kaila A. Munro

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Avis de motion est donné par la conseillère Kaila A. Munro de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du règlement intitulé « *Règlement modifiant le Règlement de zonage (1700) et le Règlement relatif aux usages conditionnels de l'arrondissement de Verdun (RCA14 210005)* » et ayant pour objet la modification de l'article 36.4 du *Règlement de zonage* et la limitation du transformation des bâtiments comprenant des logements, plus spécifiquement visant à interdire, sauf exceptions, la réduction du nombre de logements d'un bâtiment existant dans tous les secteurs et pour toutes les catégories de bâtiments de l'arrondissement.

40.10

---

**CA24 21 0091**

**Approuver la nomination de M. Abdelkrim Ait Abdaim à titre de secrétaire d'arrondissement substitut. (1249797001)**

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par la conseillère Céline-Audrey Beauregard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de nommer M. Abdelkrim Ait Abdaim, agent de recherche, à titre de secrétaire d'arrondissement substitut.

51.01 1249797001

---

**CA24 21 0092**

**Dépôt de la liste des dossiers décisionnels concernant l'arrondissement inscrits à l'ordre du jour du comité exécutif et du conseil municipal au cours de la période s'étendant du 20 février au 27 mars 2024. (1242098005)**

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par la conseillère Céline-Audrey Beauregard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de prendre acte du dépôt de la liste des dossiers concernant l'arrondissement ou qui ont un impact significatif sur la communauté verdunoise qui ont été inscrits à l'ordre du jour du comité exécutif et du conseil municipal au cours de la période s'étendant du 20 février au 27 mars 2024.

60.01 1242098005

---

**CA24 21 0093**

**Dépôt du compte rendu de l'assemblée publique tenue le 26 mars 2024 sur le *Projet de Règlement modifiant le Règlement de zonage (1700) afin d'apporter des précisions et corrections à certaines dispositions et afin d'autoriser l'utilisation des conteneurs maritimes dans les parcs. (1242098006)***

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par la conseillère Céline-Audrey Beauregard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de prendre acte du dépôt du compte rendu de l'assemblée publique tenue le 26 mars 2024 sur le *Projet de Règlement modifiant le Règlement de zonage (1700) afin d'apporter des précisions et corrections à certaines dispositions et afin d'autoriser l'utilisation des conteneurs maritimes dans les parcs.*

60.02 1242098006

---

**Communications des conseillers au public**

Aucun sujet n'est discuté à l'occasion de ce point de l'ordre du jour.

70.01

---

**Affaires nouvelles**

Aucun sujet n'est discuté à l'occasion de ce point de l'ordre du jour.

70.02

---

**Seconde période de questions du public**

Pendant cette période, trois questions ont été posées entre 21 h 31 et 21 h 35.

70.03

---

**Levée de la séance**

Il est proposé par la conseillère Kaila A. Munro

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de lever la séance à 21 h 35.

70.04

---

